Association Départementale
Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement
Emploi Formation - ATELIERS D'INSERTION

BILAN D'ACTIVITE 2016

CHANTIER PLACEMENT EXTERIEUR Personnes sous main de justice

MARS 2017

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PÔLE ET DE L'ATELIER PLACEMENT EXTERIEUR 3

1.1 Notre expérience dans le cadre du PDI 3

1.2 L'atelier Placement Extérieur 5

2. RAPPORT QUANTITATIF 10

2.1 Les acteurs et étapes du chantier 10

2.1.1. Les entrées sur le chantier placement extérieur 12

2.1.2. Le nombre de salariés accueillis 12

2.2 Les caractéristiques des publics accueillis 13

2.2.1. Les d'âges 13

2.2.2. Les situations familiales 13

2.2.3. Les niveaux de formation 14

2.2.4. Les expériences professionnelles antérieures 14

2.2.5. Les durées d'Inscription à Pôle Emploi 14

2.3 Bilan de l'activité d'insertion par l'économique 15

2.3.1. Les objectifs de cette démarche 15

2.3.2. L'accompagnement socioprofessionnel sur le chantier 16

3. BILAN ET PERSPECTIVES 18

1. PRESENTATION DU PÔLE ET DE L'ATELIER PLACEMENT EXTERIEUR

1.1 Notre expérience dans le cadre du PDI

Dans le cadre du PDI - **P**lan **D**épartemental d'**I**nsertion, **ADALEA** accueille sur ses ateliers d'insertion des personnes rencontrant des difficultés d'intégration sociale et professionnelle. Les différentes activités de production proposées, couplées à un accompagnement technique, social et professionnel renforcé, leur permettent progressivement de valoriser leurs capacités et leurs compétences, de retrouver une autonomie sociale et une insertion professionnelle durable. Les salariés sont embauchés dans le cadre d'un CDDI - **Contrat à Durée Déterminé d'Insertion - d'une durée minimum de 4 mois renouvelable** dans la limite d'un parcours de 24 mois. Nos outils et nos supports permettent d'établir un contrat fixant des objectifs d'insertion. Ces objectifs peuvent être de plusieurs ordres et concernent aussi bien les **"savoir-faire"** que les **"savoir-être"**. Chacun des **encadrants techniques d'insertion** a pour mission d'animer une activité de production économique. Celle-ci doit lui permettre d'évaluer les compétences et les comportements, mais aussi de les faire évoluer et de favoriser les apprentissages. Nos chantiers d'insertion s'appuient sur une dimension collective - travail en équipe - et une démarche pédagogique basée sur l'acquisition des aptitudes attendues par les employeurs en termes de requalification, d'expérience et de comportement professionnel dans un contexte de production réelle de biens et de services. Cette méthodologie est inscrite dans une démarche d'accompagnement social et professionnel en s'appuyant sur un réseau de partenaires dans le but de permettre à chacun des bénéficiaires d'intégrer le milieu ordinaire de travail ou d'accéder au préalable à la formation. Ces enjeux reposent sur la qualité de l'accompagnement géré par une CIP (**Conseillère d'Insertion Professionnelle).**

L'association ADALEA porte sur le département 6 ateliers-chantiers d'insertion qui disposent de 58 places. 5 de ces chantiers sont gérés dans le cadre du PDI pour 52 places. **Les 6 autres places le sont dans le cadre d'un chantier placement extérieur.**

L'équilibre adéquat est continuellement recherché entre nos obligations économiques - sans cesse plus importantes - et l'accompagnement que nous devons adapter aux problématiques sociales et professionnelles des personnes toujours aussi prégnantes.

Les ateliers et chantiers:

➥ **ATELIER TRI ET RECUPERATION DES METAUX - Saint-Brieuc**

L'activité consiste à récupérer les différents métaux et alliages des ensembles métalliques afin qu'ils soient recyclés par le démontage et le tri. La matière première est achetée, démantelée dans le cadre de prestations ou fait l'objet de dons. Les métaux triés sont ensuite revendus.

L'atelier emploie 12 personnes.

➥**ATELIER PEINTURE / SECOND ŒUVRE BÂTIMENT - Pays de Saint-Brieuc**

Deux équipes interviennent directement auprès des organismes publics, associatifs ou en sous-traitance d'entreprises locales pour effectuer des travaux de rénovations intérieures de bâtiment : peinture - pose de revêtements muraux-sols - pose de cloisons sèches - maçonnerie – menuiserie, faïence…

L'atelier emploie 20 personnes.

➥ **ATELIER RENOVATION ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI**

Cet atelier qui intervient sur le territoire de la **CIDERAL** (communauté de communes en Centre Bretagne) rénove et entretient le petit patrimoine bâti (lavoirs, calvaires, fontaines…).

L'atelier emploie 10 personnes.

➥ **ATELIER MARAICHAGE ET ENTRETIEN PAYSAGER - St Gilles du Mené**

Cet atelier est le dernier né de notre association. Il a ouvert ses portes le **1er décembre 2015**, suite à un chantier école géré par le pôle Emploi formation de l'association. L'activité première est la production légumière de saison, sous abris et en plein champs. Des prestations d'entretien paysager sont réalisées en parallèle, dans un premier temps pour la commune nouvelle du Mené.

L'atelier emploie 10 personnes.

L'année 2016 a été marquée par la fermeture de 4 ateliers d'insertion : maraîchage, un chantier peinture, l'atelier tri et récupération des métaux et le chantier rénovation du petit patrimoine bâti. Les motifs de fermeture sont exposées dans le rapport d'activité des chantiers relevant du PDI (Plan Départemental d'Insertion).

1.2 L'atelier Placement Extérieur

En 1996, l'association ADALEA mettait en place un chantier d'insertion, en partenariat avec la DDTEFP/DIRRECTE, la DRSP - Direction Régionale des Services Pénitentiaires, le SPIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le Conservatoire du Littoral sur le site de L'Abbaye de Beauport à Paimpol - 22.

Ce chantier qui a eu 20 ans en 2016, était et reste le seul du département. Il permet d'accueillir des personnes dans le cadre d'une mesure d'aménagement de peine, de les salarier et de contribuer à leur insertion professionnelle et à la prévention de la récidive.

➥ 1996-2007 : sur le site de "BEAUPORT"

L'activité consistait à rénover le patrimoine bâti de l'Abbaye - inscrit aux monuments historiques - avec des personnes détenues de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc qui bénéficiaient d'un aménagement de peine dans le cadre d'un placement extérieur. L'association était, à ce titre, conventionnée par la DDTEFP - DIRECCTE pour accueillir **8 personnes** en CDDI.

Sur ce site, nous avons réalisé durant des années de nombreux travaux de réhabilitation et de rénovation.
Une de nos dernières réalisations sur ce site en 2007 : la restauration du mur face à la salle aux ducs. Le mur de séparation des deux espaces verts s'était écroulé ; la plupart des pierres des pierres étaient au sol et recouvertes de végétation.

Courant 2007, le conservatoire du Littoral a informé l'association, qu'au vu des travaux à réaliser en 2008, il souhaitait réduire très sensiblement sa part de financement en sollicitant l'état pour qu'il apporte le différentiel - environ 40.000 euros supplémentaires par rapport à la dotation initiale. Faute de trouver les financements nécessaires au fonctionnement du chantier, il a été décidé en Octobre 2007 de ne pas reconduire le chantier en partenariat avec le conservatoire du littoral sur le site de Beauport au-delà du 31/12/07.

La CIDERAL - Communauté Intercommunale pour le Développement de la Région et de l'Agglomération de Loudéac - regroupant 33 communes en Centre-Bretagne a pris le relais. Le nombre de poste a été diminué passant de 8 à 6. Nous avons pu poursuivre le travail engagé avec les détenus de la maison d'arrêt sur le site de la "**Roche aux cerfs" en CENTRE BRETAGNE.**

➥ **2008-2014 : De nombreuses réalisations en Centre-Bretagne**

L'atelier a restauré, avec une équipe de 6 détenus, un site basé sur la commune de La Motte - 22600, au lieu-dit **« la Roche aux Cerfs »,** en limite des communes de Plouguenast et Langast. Ce lieu a la particularité d'avoir un attrait touristique du fait du passage de la rivière « le Lié » et d'un chemin de randonnée.

Cette activité de restauration du patrimoine a représenté principalement des interventions de maçonnerie - montage et taille de pierre, dallage, réfection de joints… mais aussi d'autres métiers du bâtiment :

Menuiserie, charpente, couverture…

Plusieurs étapes ont été nécessaires à la réalisation de l'opération de restauration du site

- nettoyage du site - débroussaillage…
- rénovation des bâtiments annexes charpente, couverture, menuiserie, aménagement intérieur…
- restauration du moulin --pose et taille de pierres

Le chantier est intervenu dans un second temps sur le site de Trogardé, commune de Merléac. La rénovation consistait à reprendre l'ancienne maison de l'éclusier le long de la rigole d'Hilvern et la transformer en une halte de randonnées. Les travaux ont été réalisés en 2012-2013.

Les étapes

- Effectuer le débroussaillage de la zone
- Déblayer et creuser pour retrouver les contours de la maison
- Reprise des maçonneries
- Reprise des pignons
- Mise en place d'une nouvelle charpente et couverture
- Ouverture de toit
- Aménagement intérieur (cloisons, carrelage)

A NOTRE ARRIVEE

APRES TRAVAUX

Le chantier suivant s'est déroulé au lieu-dit **« Le Pont QUERRA »** en limite des communes de PLEMET et de LA PRENESSAYE. La collectivité a souhaité continuer de réhabiliter ce site qui comporte l'ancienne gare, déjà rénovée en gîte d'étape, et la maison de l'ancien garde barrière afin d'en faire un bureau de l'Office de Tourisme et un lieu pour louer des vélos ; ceci dans le but de circuler sur l'ancienne voie devenue sentier de randonnée.

Le programme de travaux s'est réalisé sur 2013-2014. Plusieurs étapes ont été nécessaires à la réalisation de l'opération de restauration du site :

- nettoyage du site (débroussaillage…),
- rénovation des bâtiments annexes (charpente, couverture, menuiserie),
- et aménagement intérieur création de pièces, cloisons sèches, peinture.

A NOTRE ARRIVEE

APRES TRAVAUX

➥ Fin 2014, la communauté de communes au vu des réalisations d'envergure et du financement sur plusieurs années, des baisses de dotations de l'Etat, a interrompu le chantier.

Il s'est poursuivi en 2015 puis 2016 avec **l'appui financier de Saint Brieuc Agglomération**, dans le cadre de chantiers confiés par les communes et/ou des entreprises, des organismes.

Le chantier a été habilité pour intervenir dans un périmètre d'une heure au départ de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. Nous avons rencontré des difficultés pour trouver des chantiers en début d'année 2016, la situation s'est décantée au 2ème semestre avec davantage de chantiers tournés à l'externe.

En 2016, le chantier placement extérieur a élargi son territoire d'intervention, en restant à une heure de la maison d'arrêt. **Nous avons notamment bénéficié de chantiers en lien avec la Commune nouvelle du Mené sur des prestations d'entretien paysager et de second œuvre bâtiment.**

En 2015, nous avons par ailleurs vécu pleinement la réforme de l'Etat concernant l'organisation et le financement des chantiers d'insertion à savoir :

↳ Passage d'une logique de poste de travail à une logique d'heures de travail

Jusqu'en 2014, les structures étaient conventionnées pour un nombre de postes (6 pour le chantier placement extérieur), un nombre d'heure par semaine pour chaque Unique d'insertion (20h)
Depuis 2014, les structures sont conventionnées en ETP annuel soit le nombre de postes*nbre d'heures mensuelles/12 (3.43 etp soit 6240 heures de travail à effectuer sur une année). Le décompte mensuel n'est plus effectué en poste occupé mais en heures. Les heures non consommées sont mises dans un pot commun appelée bourse au poste et redistribuées en fonction des besoins. L'attribution des ETP en n+1 est effectuée sur la base du consommé en n.
Autrement dit : la structure si elle souhaite maintenir le nombre de postes d'une année sur l'autre est dans l'obligation de consommer les heures de travail affectées.

↳ Passage d'une logique de financement au poste à une logique forfaitaire

Jusqu'en 2014, la DIRECCTE finançait l'accompagnement et l'aide au poste par contrat de travail, indépendamment des absences constatées.

Depuis 2014, cette aide est forfaitaire et est versé au regard de la réalité des présences (les absences sont décomptées) : 19.354 euros pour 1 ETP présent en 2015 dont 985 € au titre des missions d'accompagnement socioprofessionnel et d'encadrement technique. L'association perçoit en sus une part modulée de l'aide qui est établie entre 0 % et 10 % du montant socle à déterminer par le préfet en fonction :

- des caractéristiques des personnes embauchées ;
- des actions et des moyens d'insertion mis en œuvre ;
- des résultats constatés à la sortie de la structure.

Ces nouvelles conditions sont globalement pénalisantes pour les chantiers d'insertion qui ont des charges fixes, notamment l'encadrement. Elles le sont plus encore pour le chantier d'insertion placement extérieur qui dépend totalement, sur le volet du recrutement, des mécaniques liées au placement extérieur.

Il est essentiel dans ce nouveau paradigme que l'ensemble des acteurs collaborent dans une logique constructive qui permette la poursuite de l'action car elle s'est aujourd'hui objectivement complexifiée.
Le nombre d'acteurs sur le chantier placement extérieur est plus important que sur un chantier ordinaire, la somme des contraintes l'est également. Un équilibre reste à construire.

➥2016 : interventions du PEXT à 1 heure de la maison d'arrêt

Les chantiers ADALEA se sont concentrés sur les 4 premiers mois de l'année faute de clients externes

- Récapitulatif des prestations réalisées sur l'année 2016 :

Client	Lieu	*Type de chantier*
ADALEA	Saint-Brieuc	Rénovation logement
ADALEA	Saint-Brieuc	Rénovation logement
ADALEA	Saint-Brieuc	Rénovation logement
ADALEA	Loudéac	Rénovation logement
ADALEA	Loudéac	Rénovation logement
ADALEA	Loudéac	Rénovation logement
ADALEA	Saint-Brieuc	Rénovation logement
ADALEA	Saint-Brieuc	Rénovation logement
Com du Mené	Le Mené	Réalisation de bureaux
Lycée Carhaix	Carhaix	Rénovation de salles
Côtes d'Armor Habitat	Tréguier	Pause de signalétique
Cotes d'Armor Habitat	Le Gouray	Restauration de muret
ARC Armor	Saint-Brieuc	Entretien paysager et plantation
DIRECCTE	Saint-Brieuc	Déménagement de bureaux et archives
Commune du Mené	Le Mené	Pause de faux plafonds
Côtes d'Armor Habitat	Saint-Brieuc	Création local à poubelles
ADALEA	Saint-Brieuc	Cours extérieure
Commune du Mené	Le Mené	Balisage de sentiers
PS22	Saint-Brieuc	Poteaux, niches et plinthes

2. RAPPORT QUANTITATIF

2.1 Les acteurs et étapes du chantier

➥ **Les personnes sont repérées et orientées par le SPIP - S**ervice **P**énitentiaire d**'I**nsertion et de **P**robation qui vérifie si les critères d'admission pour bénéficier d'une mesure de placement extérieur sont réunis

➥ **Le SPIP et ADALEA organisent des informations collectives** au sein de la maison d'arrêt, durant lesquelles la coordinatrice vient informer sur la mesure de placement extérieur et présenter le chantier d'insertion.

➥ Les personnes sont ensuite reçues **en entretien individuel à la Maison d'Arrêt de Saint-Brieuc par la coordinatrice** qui vérifie les motivations du candidat pour l'activité proposée, évalue le projet professionnel de la personne, ses capacités à travailler en équipe et valide, ou non, une embauche sur le chantier. Cet entretien donne lieu à un avis motivé qui est ensuite adressé au SPIP.

➥ **Le SPIP présente ensuite la demande motivée** auprès du Juge d'Application des Peines avec la présentation d'un rapport

➥ **La juge d'application des peines**, évalue l'intérêt d'une telle mesure, lors d'un débat contradictoire ou hors débat contradictoire. Elle donne un accord ou pas pour le placement.

➥ L'association reçoit le jugement de placement extérieur, établit le contrat de travail, établit la demande d'agrément pôle emploi. Le contrat de travail ne peut démarrer qu'après obtention de l'agrément par pôle emploi.

➥ Réception de la réponse de pôle emploi par l'association. Organisation de l'entrée sur le chantier.

Le processus de recrutement sur le chantier placement extérieur est en moyenne de 2 mois

Sur les autres chantiers d'insertion, ce processus est de 3 semaines

2.1.1. Les entrées sur le chantier placement extérieur

Entrées sur le chantier	Hommes
2012	15
2013	13
2014	16
2015	**16**
2016	**18**

Le nombre d'entrées est équivalent aux années passées avec un arrêt des recrutements en octobre - novembre et un redémarrage difficile à partir de décembre en raison de problèmes rencontrés en milieu d'année avec les détenus présents ayant entraîné la suspension du chantier durant quelques mois. Les entrées ont repris progressivement en fin d'année pour retrouver un niveau d'équilibre en début d'année 2017.

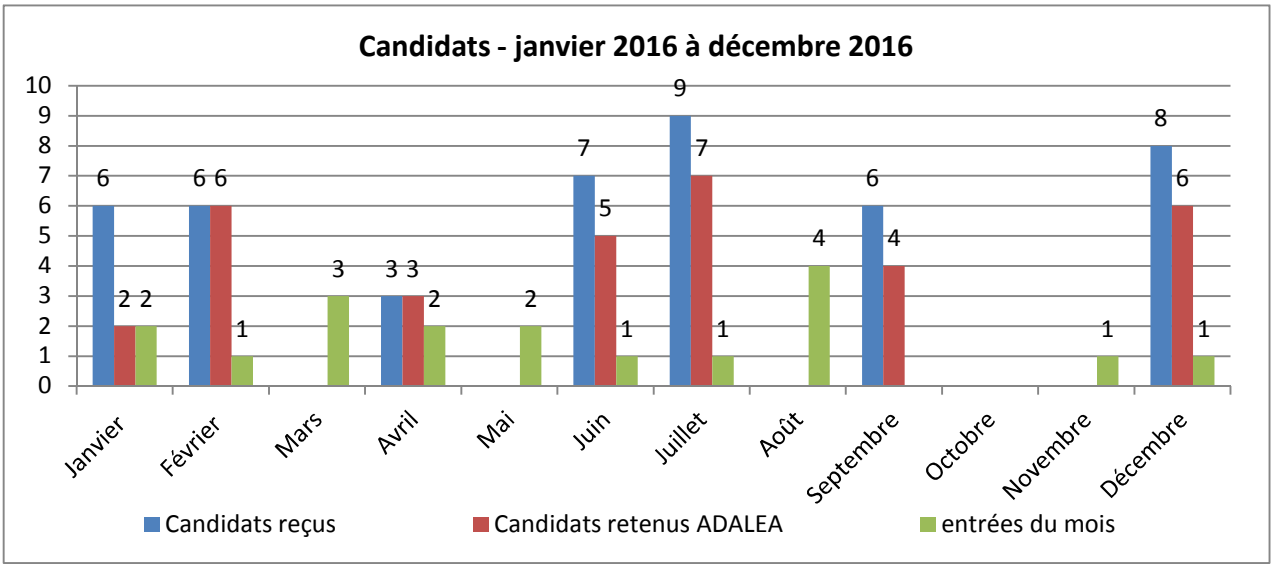

2.1.2. Le nombre de salariés accueillis

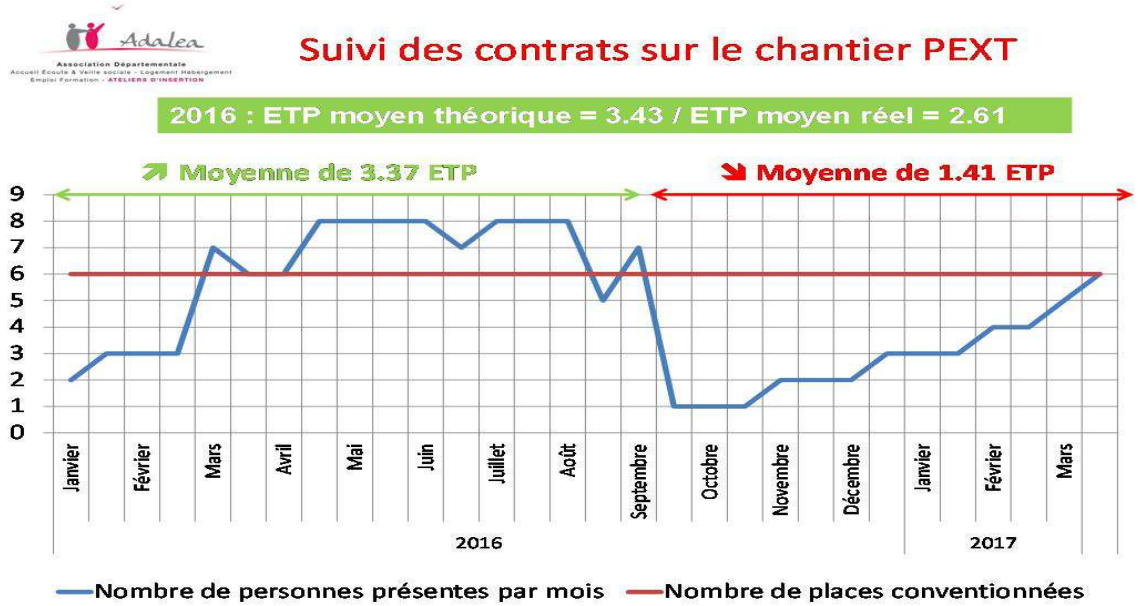

➢ le taux de réalisation moyen sur l'année 2016 est **de 76%** soit en deçà du taux conventionné par la DIRECCTE mais supérieur à ce qu'il était en 2015 (69 % de réalisation). Le nombre d'heures non réalisées sur 2016 représente 0.82 etp, il représentait 1.02 etp en 2015. Ce taux s'est donc amélioré mais reste problématique car il a plusieurs conséquences : une perte économique importante pour l'association (non rétribution des heures) / une visibilité à court terme des effectifs qui permet difficilement l'engagement auprès de donneurs d'ordre / une mobilisation importante de l'encadrement sur le recrutement au détriment de la prospective. Comme précisé les difficultés rencontrées sur le chantier en milieu d'année ont généré cette baisse d'effectif, les entrées sont à présents plus régulière et nous devrions retrouver un fonctionnement plus serein. Depuis le début d'année 2017, les effectifs sont en progression et nous devrions atteindre le seuil de 6 ETP à compter de mars.

➢ **La durée moyenne d'un contrat est de 4.7 mois 3.19 mois**, ce qui génère des entrées et des sorties permanente sur le chantier d'insertion. Cette durée moyenne est en nette progression (3.19 en 2015, 4.1 en 2014, 4.5 en 2013).

2.2 Les caractéristiques des publics accueillis

2.2.1. Les âges (totalité des personnes sur le chantier en 2016)

Moins de 26 ans	**7**	**32%**
Entre 26 et 45 ans	**14**	**64%**
De 45 ans à 54 ans	1	4%
Plus de 55 ans	0	0%
TOTAL	**22**	100%

La moyenne d'âge est de 31 ans
(29 ans en 2015)

2.2.2. Les situations familiales

Seul	**14**	**64%**
Seul avec enfant ou personne à charge	0	0%
Couple sans enfant	3	14%
Couple avec enfant(s)	4	18%
Non renseigné	1	4%
TOTAL	**22**	**100%**

➢ Les personnes vivant seules représentent **64 % des salariés**

2.2.3. Les niveaux de formation (personnes sorties du chantier)

	2013		2014		2015		2016	
Niveau I à II	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau III (BTS / DUT / DE)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Niveau IV (BAC / BP)	0	0%	0	0%	1	6%	3	14%
Niveau V (BEP / CAP)	**5**	**38.5%**	**6**	**37.5%**	**5**	**35%**	**4**	**18%**
Niveau V bis (niveau BEP / CAP)	**5**	**38.5%**	**4**	**25%**	**2**	**12%**	**8**	**36%**
Niveau VI	**3**	**23%**	**6**	**37.5%**	**8**	**47%**	**7**	**32%**
TOTAL	13	100%	16	100%	16	100%	22	100%

- **86 % des personnes** ont un niveau inférieur au BAC.

2.2.4. Les expériences professionnelles antérieures

Trajectoire stable (perte d'emploi suite CDI ou CDD long)	5	23%
Trajectoire instable (tps de travail > tps de chômage)	12	54%
Trajectoire précaire (tps de travail < tps de chômage)	3	14%
Sans expérience	2	9%
En cours d'emploi (nombre d'heures)	0	0%
TOTAL	**22**	**100%**

2.2.5. Les durées d'Inscription à Pole Emploi

	2013		2014		2015		2016	
Non inscrits	11	85%	15	94%	16	100%	1	4%
DE moins de 6 mois	0	0%	0	0%	0	0%	3	14%
DE moins d'1 an	0	0%	0	0%	0	0%	1	4%
DE entre 1 et 2 ans	1	8%	0	0%	0	0%	3	14%
DE entre 2 ans à 3 ans	1	8%	1	6%	0	0%	9	41%
DE plus de 3 ans	0	0%	0	0%	0	0%	5	23%
TOTAL	**13**	**100%**	**16**	**100%**	**16**	**100%**	**22**	**100%**

Sur les années antérieures, nous ne disposions pas toujours de l'information au regard de l'ancienneté d'inscription à Pôle Emploi.

Lors du recrutement des personnes, nous demandons un minimum de compétences ou d'intérêt pour les métiers du bâtiment. Les personnes intéressées présentent le plus souvent une prédisposition pour le travail manuel et projettent d'effectuer une formation dans le domaine du bâtiment ou de s'orienter vers cette activité après une période de rupture - soins, incarcération… L'activité étant physique et pouvant se dérouler en extérieur, un bon état de santé est requis.

- Le moniteur d'atelier évalue **le réalisme du projet d'insertion** en soutenant chacun dans la réalisation des tâches et dans l'intégration à l'équipe :

- intérêt à la rénovation du patrimoine
- méthode de démontage et de remontage des structures
- taille et assemblage de la pierre
- Entretien paysager
- jointoiement des pierres
- peinture
- respect des consignes
- respect de respect de règles de sécurité
- respect des autres...

- Chacune des tâches effectuées sur l'atelier permet au moniteur d'identifier avec chaque salarié:

- des compétences techniques,
- des capacités
- des difficultés
- mais également des compétences comportementales

Ces évaluations régulières permettent de suivre les évolutions et de fixer de nouveaux objectifs.

2.3.1.Les objectifs de cette démarche

Cette démarche pédagogique permet à la personne **d'identifier ses acquis à partir de son expérience et de faire apparaître des compétences pour les énoncer correctement**.

Elle contribue par ailleurs à donner du sens à l'accompagnement en rendant **la personne actrice de son parcours** et en l'aidant à identifier ses compétences et ses capacités. Elle place la personne en situation

d'actrice de son parcours afin qu'elle puisse reproduire et utiliser à l'issue de sa période d'incarcération.

2.3.2. L'accompagnement socioprofessionnel sur le chantier d'insertion

En complément du volet technique du chantier, nous avons mis en place pour les détenus, un temps d'accompagnement socioprofessionnel assuré par une conseillère en insertion professionnelle afin de préparer les bénéficiaires à la sortie de maison d'arrêt. Cette prestation d'accompagnement a été relancée dès 2015 et s'est poursuivie en 2016.

Les personnes détenues en maison d'arrêt peuvent rencontrer des difficultés importantes d'insertion professionnelle au moment de leur sortie. Ces sorties lorsqu'elles ne sont pas suffisamment accompagnées sont génératrices de risques de récidives. Notre action d'accompagnement socioprofessionnel doit permettre aux détenus de préparer leur sortie d'incarcération et d'éviter les sorties sèches, sans solution.

Les détenus ont besoin, au même titre que toute personne en insertion, de travailler sur l'identification de leurs compétences sociales et techniques, de définir un projet professionnel réaliste, de maîtriser les techniques de recherche d'emploi, de découvrir des secteurs d'activité variés pour ouvrir leur horizon professionnel.
Les bénéficiaires rencontrent également des problématiques individuelles susceptibles de freiner leur insertion à la sortie de maison d'arrêt (remise à niveau, mobilité, logement, santé…), ces problématiques doivent être anticipées en amont.

Dans le cadre de cet accompagnement, les détenus positionnés n'intègrent pas nécessairement le chantier placement extérieur au même moment, il est donc impératif de proposer une approche individualisé tenant compte des besoins et attentes de chacun.

Les étapes d'accompagnement

1. Une phase d'accueil
   - Présentation formatrices / stagiaires
   - Recueil des éléments administratifs
   - Présentation des objectifs de la formation
   - Présentation du programme,
   - Prise de connaissance du règlement intérieur

Les personnes positionnées sur la formation se connaissent déjà puisqu'elles travaillent déjà ensemble sur le chantier placement extérieur.

2. Une Phase de positionnement
   - Elaboration d'un bilan personnel et professionnel : parcours, diplôme, compétences, attentes, orientations envisagées…
   - Repérage des freins périphériques d'accès à l'emploi ou à la formation
   - Synthèse du bilan personnel et professionnel

3. Le travail sur les techniques de recherche d'emploi
   - qu'est-ce que le CV descriptif + réalisation
   - le CV
   - la lettre de motivation
   - Etc..

4. Le travail sur le projet
   - exploration professionnelle :
     - Pass'Avenir + Nadoz + Onisep
     - **Visite Cité des Métiers –**

- **Visite foire expo** : préparation d'enquêtes métiers – qu'est-ce qu'une enquête métier, à quoi sert-elle, comment la réaliser ? / rencontre de professionnels / participation à des interventions collectives
- Réalisation de fiches métier + fiches ROME
- **Visite Terralies**

5. Le développement et l' identification des compétences liées au chantier à valoriser dans le cadre de ses recherches

- Travail en lien avec le formateur technique pour capitaliser les activités / tâches réalisées sur les chantiers et les valoriser en termes de compétences et expériences
- Livret de compétences

6. Le travail sur la remise à niveau, la communication et l'utilisation de l'outil informatique

- Remise à niveau / revues de presse / échanges en groupe
- Projet collectif d'ateliers théâtre qui n'a pas pu aboutir (interruption du PEXT)
- Création adresses mail

7. L'exploration de ses pistes de formation

- Présentation formations continues –
- Participation au salon de l'alternance à Rennes
- Présentation du site du GREF Bretagne
- Renseignements + prises de contact pour portes ouvertes OF

8. Le travail sur les freins périphériques : préparation à la sortie

- Intervention du Pôle logement ADALEA
- Montage de dossier Côtes d'Armor Habitat
- Accompagnement dans les démarches administratives (refaire ses papiers d'identité par exemple)
- Inscription en auto-école
- Prise de RDV anticipés à la sortie avec le conseiller Mission locale ou Pôle Emploi
- Santé : prise de RDV à l'ANPAA + CMP

↪ Le parcours du stagiaire est capitalisé dans le livret de parcours qui

- Reprend leur parcours professionnel
- Pose les objectifs individuels de l'accompagnement
- Capitalise les entretiens individuels de suivi
- Définit le plan d'action à mettre en œuvre à l'issue de l'accompagnement

Le nombre de personnes présentes sur l'action d'accompagnement socioprofessionnel du vendredi est lié aux entrées sur le chantier placement extérieur. En effet, nous n'accompagnons que les personnes en contrat sur le chantier. L'année 2016 a été marquée par une interruption du chantier placement extérieur en raison de difficulté sur le chantier avec l'équipe en place entre septembre et novembre. Ces difficultés ont entrainé la suspension du chantier décidée d'un commun accord avec les partenaires (notamment SPIP, JAP et maison d'arrêt) mais également l'arrêt des contrats de certains détenus. Le chantier a repris fin novembre avec une nouvelle équipe.

19 personnes ont été accompagnées sur l'action de formation du vendredi sur un total de 22 détenus en contrat sur 2016. En moyenne, 4 participants par session de formation (de 1 session pour certains bénéficiaires à 14 sessions maximum). 2 accompagnements étaient toujours en cours en fin d'année 2016.
32 sessions de formation ont été organisées avec une moyenne de 4 participants.

3. BILAN ET PERSPECTIVES

Constats – éléments marquants	Propositions / améliorations
❖ Un niveau d'activité faible fin 2016 / début 2017, par manque de chantier structurant comme par le passé avec la Cideral. ❖ Une gestion de chantier plus importante aujourd'hui en raison de l'absence d'un chantier structurant dans la durée (aujourd'hui multiplication de chantiers courts) : prospection, achats de matériaux, récupération des matériaux… ❖ Des déplacements qui peuvent-être importants au-delà de l'agglomération selon les chantiers démarchés.	❖ Compte tenu des contraintes du chantier placement extérieur, des chantiers fixes dans la durée seraient plus adaptés. ❖ Recherche d'un (ou de) partenariat.s sur un chantier structurant.
❖ Des horaires revus suite aux incidents de fin d'année qui coupent la journée – perte de productivité en raison notamment des temps de déplacement. ❖ Baisse du chiffre d'affaires : nécessité de trouver davantage de chantier pour compenser la perte de productivité	❖ Selon la localisation des chantiers, il pourra être intéressant de revoir les horaires sur des journées complètes de manière à optimiser les moyens et gagner en productivité
❖ Une période de flottement importante en fin d'année 2016 avec des délais longs pour reconstituer une équipe stable. ❖ Mais un retour à la normale depuis mars 2017.	❖ Pas de préconisation dans la mesure où le chantier retrouve un niveau d'entrée conforme à la convention. Si des difficultés de recrutement venaient à se poser à nouveau, nous pourrions envisager (après accord) de mixer les équipes avec des personnes relevant des chantiers PDI (hors maison d'arrêt).

PERSPECTIVES 2017

↳ Réaliser le nombre d'heures pour lesquelles l'association est conventionnée par la DIRECCTE en maintenant un effectif stable de 6 personnes détenues tout au long de l'année. Cet objectif passe par la régularité des informations collectives et de nos sessions de recrutement en maison d'arrêt en lien avec le SPIP de manière à constituer une liste d'attente et de pouvoir remplacer rapidement les personnes qui quittent le chantier (fin de peine, transfert, fin de contrat…).

↳Rechercher de nouveaux partenaires économiques afin d'assurer une activité stable

↳ Maintenir le partenariat avec nos clients notamment sur le secteur du Mené

↳Mettre en place d'un plan de communication vers les collectivités et projets d'entretien du patrimoine breton et /ou d'entretien paysager.

↳ Asseoir l'équipe de permanents avec notamment le recrutement d'un.e coordinateur.trice en charge du volet technique, organisationnel mais également de l'accompagnement socioprofessionnel des CDDI.

↳Poursuivre la 5ème journée d'accompagnement dans le cadre des financements Etat et FSE (recherche de financement actuellement menée par ADALEA).